

Compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire
du 30 mai 2016

Le Conseil de Communauté légalement convoqué le 20 mai 2016 s'est réuni le 30 mai 2016 à 18h30 salle des fêtes de Verneix, présidé par Claude Riboulet.

BIZENEUILLE	Sylvie DUONG Séverine NATTE
LA CELLE	Elise BOULON Claude ROBLOT
CHAMBLET	Alain CHANIER Michèle DUFFAULT Arnaud LAMY, absent
COLOMBIER	Jocelyne BIZEBARRE Christian FELBACQ
COMMENTRY	Claude RIBOULET Marie-Christine BAURES Fernand SPACCAFERRI Florence FERRANDON-DERET Sylvain BOURDIER
DENEUILLE LES MINES	Francisco SOARES Didier QUICHON, excusé a donné pouvoir à F. Soares
DURDAT LAREQUILLE	Jean-Pierre BOUGEROLLE Monique COURTOIS Bruno BOVE, excusé a donné pouvoir à J.P. Bougerolle
HYDS	Christiane MARTIN, à partir de la question n°2 Guy AMARY, à partir de la question n°2
MALICORNE	Serge BADUEL Guy COURTAUD
NERIS LES BAINS	Alain CHAPY Anne CHAUSSE Fabrice LEHMANN, excusé a donné pouvoir à A.Chapy Patrice DAFFY, absent
SAINT ANGEL	Olivier LABOUESSE Jean-Marie GILLE
VERNEIX	Lionel BROCARD Gérard JARDOUX

Gérard JARDOUX est nommé secrétaire de séance.
Adoption du PV du 4 avril 2016.

1) ADMINISTRATION GENERALE – COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT CONFORMEMENT AUX DELEGATIONS DE COMPETENCES :

Le Conseil Communautaire a pris acte à l'unanimité des décisions et notifications prises par Monsieur le Président au titre de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités.

2) BUDGETS PRIMITIFS DE L'EXERCICE 2016 :

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le projet de budget Primitif principal pour l'exercice 2016 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 6 175 369 Euros, et adopte à l'unanimité le projet de budget Primitif annexe « aménagement des zones industrielles », opérations assujetties à la T.V.A. pour l'exercice 2016 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 238 603 Euros.

3) ADMINISTRATION GENERALE – MINORATION DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS :

Le Conseil Communautaire décide de minorer leur indice brut afin de conserver l'indemnité brute de 1853.22 € pour le président et de 784.24 € pour les vices présidents sans appliquer les revalorisations annoncées par le gouvernement de 0,6 % au 1er juillet et 0,6 % au 1er février 2017.

4) ADMINISTRATION GENERALE – REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES – TARIF 2016 – FIXATION DES MODALITES DE REPARTITION :

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de fixer les tarifs ci-dessous pour l'année 2016 :

- Passage 1 fois/semaine : 84,04 €/an/personne, (78,04 € en 2015)
- Passage 2 fois/mois : 67,30 €/an/personne, (61,30 € en 2015)
- Professionnel 1 : 50,00 €/an, (50,00 € en 2015)
- Professionnel 2 : 120,00 €/an, (120,00 € en 2015)
- Gîtes et chambres d'hôtes agréés : 18,17 €/an/personne (18,17 € en 2015)

5) ADMINISTRATION GENERALE – ASSURANCES - ACCEPTATION D'INDEMNISATION ACCIDENT VEHICULE :

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'accepter l'indemnisation de la compagnie d'assurances Groupama de 539,67 euros, dans le cadre d'un accident survenu le 1er mars 2016 avec le véhicule RENAULT Kangoo immatriculé BQ-998-ML, compte tenu d'une franchise de 205,79 €.

6) DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT :

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de retenir la délégation suivante de façon à alléger les ordres du jour des Conseils Communautaires et pour des raisons de rapidité d'exécution :

- Accepter les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurances.

7) ADMINISTRATION GENERALE – CONTRAT CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE :

Considérant que le Lycée Agricole s'est engagé à effectuer le broyage des haies à partir du 1er août et en tout état de cause avant le 15 septembre, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le Président à signer la convention d'occupation précaire avec le Lycée Agricole de Durdat-Larequille et effectuer toutes les démarches qui s'y rapportent.

8) EQUIPEMENT NUMERIQUE DES ECOLES – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT - DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président à engager les dépenses concernant l'acquisition de surfaces de projection interactive pour un montant total de 124 095, 37 € HT, d'accepter l'offre de la société VIDELIO, pour un montant de 124 095,37 € HT, soit 148 914,44 € TTC, d'autoriser le Président à signer le marché correspondant, et d'autoriser Monsieur le Président à effectuer les demandes de subventions auprès du Conseil Régional au titre du Contrat Auvergne +, de l'Union Européenne au titre de FEDER.

9) TRAVAUX – EXTENSION DE L'HOTEL D'ENTREPRISES – CONVENTION DE SERVITUDE GAZ AVEC GRDF :

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de servitude qui a pour objet de définir le tracé de la canalisation PE 15/20 notifié par GRDF nécessaire à l'alimentation en gaz naturel de l'Hôtel d'entreprises et de consentir une servitude de passage sur la parcelle désignée.

10) ACTION SOCIALE – GESTION D'UNE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - RENOUELEMENT CONVENTION AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE 2 (ALT2) :

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président à signer la nouvelle convention de gestion d'aide au logement temporaire 2 (ALT2) au titre de l'année 2016.

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT :

- Le prochain Conseil Communautaire aura lieu le 4 juillet 2016 en Mairie de Commentry (salle du Conseil Municipal),
- Suite aux dispositions de l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 relatives à la préparation des budgets locaux, le Débat d'Orientations Budgétaires de la commune de Commentry est communiqué aux membres de la Communauté de Communes.

QUESTONS DIVERSES :

- Sylvain Bourdier demande confirmation sur la possible viabilisation de seulement 30 ha sur la ZAC de Magnier.
Le Président répond que pour l'instant il n'y a rien de tranché. Le dossier « loi sur l'eau » doit être actualisé. Selon les services de l'Etat, des zones naturelles sont à protéger. Ceci est lié au moindre entretien de ces terrains. Le Président ajoute qu'une discussion est en cours avec les services de l'Etat afin de conserver 40 ha de cette zone pour développer des projets. Il précise que les transports LASSALLE sont prêts à démarrer le leur.
Il ajoute qu'il faudra quand même réfléchir sur l'aménagement autour des étangs, et insiste sur le fait qu'il n'y a pas le droit de pêcher.
- Jean-Pierre Bougerolle annonce qu'il fera un compte-rendu moral et financier de la SEMETT lors du prochain Conseil Communautaire du 4 juillet 2016.
- Monsieur le Président indique qu'un document sur le PLUI est distribué ainsi que des documents sur les fusions entre Communautés de Communes.

* * *

*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.